

ATELIER DE STOCKAGE CASH & CARRY & BUREAUX BATIMENT F7 – 654 + 204,50 M² SECTEUR PLA À LOUER

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Local à usage de Cash & Carry au rez-de-chaussée du bâtiment F7 d'une surface de 654 m² ainsi que 204,50m² de bureaux. L'ensemble des travaux d'aménagement est à la charge exclusive du candidat.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur des produits laitiers et avicoles, avenue de Charentes, proche de l'avenue de la cité.

Venez découvrir
votre future
adresse !



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : F7
- **ESI** : Cellule N°1
- **Surfaces** : 858,50 m²
- **Disponibilité du bien** :
A compter de Septembre 2025
- **Descriptif technique** :

- Emplacement livré brut et en l'état, Les travaux d'aménagement y compris la mise sous froid seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier demande d'autorisation travaux. Le local est situé au rez-de-chaussée du bâtiment disposant de 2 quais PL privés.
- Local à usage de cash-and-carry de tous produits alimentaires frais conformes au secteur d'attribution et à l'annexe du Règlement Intérieur portant sur l'Avenue de la Gastronomie.
- Non divisible et non extensible en surface
- Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du preneur.



Demandez à visiter ce bien ! 06 48 43 25 08

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession valable jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE (€ TTC)	DPA (€ TTC)
ATELIER	162,27€	48,26 €	41 306 €	239.285,52 €
BUREAUX	127,50€	46,45 €	10 672 €	56.115,62 €

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024

Ces montants et les surfaces sont voués à être réactualisés selon le métrage géomètre qui sera réalisé après travaux.

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 70 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.



**DOSSIER DE CANDIDATURE
À ADRESSER AVANT
LE 02/07/2025 à 16H00**

Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

CELINE GUINET

Direction commerciale

Celine.guinet@semmaris.fr

+33 1 41 80 88 93 - +33 6 48 43 25 08



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

